

16ÈME UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

RÉFORMES, MÊME PAS PEUR!

24-28 | AOÛT 2020

HEDAC
187 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
78220 VIROFLAY



Inscriptions: <http://hedac.fr>

HEDAC

Haute École des Arts et des Métiers

En ces périodes difficiles que nous avons vécues et vivons tous tant à titre personnel que professionnel, nous devons également faire face à des réformes pléthoriques.

*« Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès »
(Pierre de Coubertin)*

*L'Université d'été de l'HEDAC pour l'année 2020 sera l'occasion de nous former sur les récentes réformes en place ou à venir et de faire évoluer notre pratique en nous confrontant à celle des autres et aux conseils des regards extérieurs car
« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès,
travailler ensemble est la réussite » (Henry Ford).*

Nous vous souhaitons une excellente session de formation 2020.

*Patrick Rakotoarison
Président*

*Estelle Fournier
Directrice des études FC*

NIVEAUX DES FORMATIONS

Conformément à l'article 1 de la décision normative du Conseil National des Barreaux :

Actualisation = Tout public et Vie Professionnelle

Niveau 1 = Acquisition des fondamentaux

Niveau 2 = Approfondissement des connaissances et pratique de la matière

Niveau 3 = Niveau "expert" s'adressant aux spécialistes et praticiens confirmés de la matière

Pour les spécialisations : Validation par matière quel que soit le niveau

AVERTISSEMENT

En fonction de l'état sanitaire et des consignes concernant les regroupements qui seront celles de la fin août, les formations pourront être limitées en nombre et/ou organisées en ligne pour celles qui s'y prêtent, dans cette dernière hypothèse les informations vous seront données à temps pour rejoindre les classes virtuelles.

LUNDI 24 AOÛT 2020
14h00 – 17h00

DROIT DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA PROTECTION SOCIALE – Niveau 1- 2- FC20UE1C01

Quelle attitude adopter face à l'URSSAF ?

Intervenant : Virginie Glorieux-Kergall, Avocate au Barreau de Paris

Le déclenchement du contrôle, les différents types de contrôle et méthode d'évaluation de l'assiette, la clôture du contrôle et la lettre d'observation, la procédure avec l'Inspecteur, la mise en recouvrement, les recours face à la mise en demeure ou la contrainte, les majorations et pénalités de retard.

DROIT DES ASSURANCES – Niveau 2 - FC20UE1C02

Analyser et comprendre les contraintes des assureurs

Intervenant : Benjamin Racinet, Avocat au Barreau des Hauts de Seine

Les assureurs sont de plus en plus présents et impliqués dans les procédures judiciaires et administratives au côté de leurs assurés par le biais de la Protection Juridique, dans les expertises judiciaires, et comme parties devant les juridictions.

Que ce soit, pour des assurés particuliers ou des entreprises, ils sont tantôt de précieux alliés, tantôt des contradicteurs sur lesquels il faut compter.

Les assureurs sont également des clients qui attendent des avocats une connaissance globale de leurs contraintes techniques et juridiques.

L'objectif de l'atelier est d'associer la connaissance des mécanismes généraux de l'assurance, de la protection juridique, de l'expertise judiciaire, de la négociation, et de l'application des contrats d'assurances, pour rechercher une solution satisfaisante dans un litige.

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT PENAL – Niveaux 1-2-3 - FC20UE1C03

Protéger les mineurs en danger : moyens et enjeux

Intervenant : Caroline Mahier-Prat, Responsable Territoriale de Protection de l'Enfance, Département de Seine et Marne

En France, plus de 300 000 mineurs en danger bénéficient d'une mesure de protection. Qu'il s'agisse d'intervention éducative au domicile ou de placement provisoire, plusieurs acteurs concourent à la Protection de l'Enfance. De la décision en assistance éducative à la mise en œuvre des mesures, l'ensemble des professionnels sont guidés dans leur action par les grands principes érigés par la loi du 14 mars 2016. L'Aide Sociale à l'Enfance, qui relève de la compétence des Départements, est chargée de l'exécution des décisions des Juge des Enfants ou de l'autorité administrative. Agir selon l'intérêt supérieur de l'enfant, garantir le respect des droits des parents, éviter les ruptures de parcours, favoriser les retours au domicile, tels sont les enjeux au cœur de nos métiers.

Cette formation vise à apporter aux participants des connaissances sur le fonctionnement du dispositif de protection de l'Enfance et de partager autour d'applications concrètes.

La formation est limitée à 18 participants

DROIT DE LA CONSOMMATION / DROIT DE LA SANTE / DROIT DU TRAVAIL / DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION – Niveaux 2-3 - FC20UE1C04

Les class-actions à la française : « tour d'horizon »

Intervenant : Michel Crochart, Avocat au barreau de Versailles

En 2007, le Président Jacques Chirac a souhaité dans ses vœux à la Nation l'instauration de l'action de groupe afin de mieux protéger les consommateurs. Ont suivi, sous le mandat de François Hollande, les lois HAMON du 17 mars 2014, Santé du 26 janvier 2016 et Justice du XXI siècle du 18 novembre 2016. Enfin une directive européenne spécifique sur l'action collective vient d'être adoptée. Mais pour autant peut-on parler de révolution dans la défense des Consommateurs ? Est-ce que cela fonctionne avec le recul du temps ? Bilan et perspectives.

DROIT IMMOBILIER – Niveaux 2-3 - FC20UE1C05

Les aléas d'un chantier de construction

Intervenant : Nadia Otmane, Avocate au barreau de Versailles

Un chantier sans aléas, on en rêverait, mais cela n'existe pas : modifications des plans, malfaçons, retards, assurances, troubles du voisinage, réglementation thermique, réception ; autant de pièges à déjouer et de réflexes à acquérir.

DROIT PUBLIC – Niveaux 2-3 - FC20UE1C06

Les moyens efficaces à soulever en droit de l'urbanisme

Intervenant : Aliénor de Broissia, Avocate au barreau de Versailles

Il s'agit de recenser les moyens de légalité interne et externe efficaces à soulever dans le contentieux de l'urbanisme, d'aborder la possibilité pour le juge de prononcer des annulations partielles des autorisations d'occupation des sols, et de revoir la réforme du contentieux de l'urbanisme notamment en ce qui concerne la cristallisation des moyens et le référé-suspension.

Cette formation sera interactive afin que les confrères pratiquant cette matière puissent également faire part de leur retour d'expérience.

MARD/MEDIATION – Niveaux 1-2 - FC20UEA1A (Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2)

De la confrontation au dialogue – Partie 1

Intervenant : Stephen Bensimon, Directeur IFOMENE-ICP

Il s'agit de comprendre le rôle du médiateur : techniques d'écoute, de dialogue, de communication non violente ; assumer sa personnalité et son expérience professionnelle ; assumer les conflits et surmonter les blocages.

DROIT PENAL – Niveaux 1-2-3 - FC20UE1C07

Les disparitions forcées, un crime nouveau ?

Intervenant : Anne-Sophie Lépinard, Avocate au barreau des Hauts de Seine, Membre du Conseil de l'Ordre

Les disparitions forcées constituent un crime ancien dans l'histoire, mais nouveau dans son appréhension juridique, tant au niveau international qu'au niveau national.

Après quelques rappels historiques de ce que recouvre la notion de disparitions forcées, il s'agira de s'intéresser à sa répression au niveau international, et plus particulièrement à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées entrée en vigueur le 23 décembre 2010 ainsi qu'au niveau national avec notamment la loi portant adaptation du droit français à certains engagements internationaux du 5 août 2013.

PROCEDURE CIVILE – Niveaux 1-2-3 - FC20UE1C08

Tout ce qu'un magistrat rêve de trouver dans les écritures d'un avocat

Intervenant : Emeric Velliet, Vice-président TJ BEAUVAIS, 1ère chambre civile - JEX immobilier - Référent médiation chambre civile

Au travers de la méthodologie du jugement civil telle qu'elle est enseignée aux magistrats, puis pratiquée quotidiennement par ces derniers, comment gagner concrètement en efficacité dans la présentation de l'assignation et des conclusions : forme, fond, présentation des faits, articulation des moyens et des prétentions.

DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER / DROIT PENAL– Niveau 2 - FC20UE1C09

La pénalisation du droit fiscal

Intervenant : Alice Rousseau, Avocate au barreau de Paris

Vos clients sont en risque ! Le droit pénal fiscal est en pleine expansion depuis la loi du 23 octobre 2018 : renforcement des sanctions pénales, transmission automatique des dossiers au Parquet, modes alternatifs de résolution de ces affaires (CRPC, CJIP). Nous vous donnons les clés pour aborder sereinement ce type de dossiers, éviter les pièges et limiter votre responsabilité.

DROIT DES GARANTIES, DES SURETES ET DES MESURES D'EXECUTION / PROCEDURE CIVILE – Niveaux 2-3 - FC20UE1C10

La vente forcée des droits incorporels non côtés : comment aider son client créancier ?

Intervenant : Laurent Dubois, Huissier de justice

Approcher la notion des « droits incorporels ». Déterminer la procédure applicable et comprendre l'environnement juridique de la saisie. La vente des droits incorporels.

MARDI 25 AOÛT 2020
09h30 – 12h30

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3- FC20UEA2A (*Atelier obligatoire sur la journée*)

Techniques de l'improvisation au service de la relation Avocat/Client – Partie 1

Intervenant : Nathalie GANIER-RAYMOND, avocate, présidente de la Ligue d'Improvisation du Barreau de Paris, membre du CA de l'Association Française des Praticiens du Droit Collaboratif, MCO et Séverine DENIS, comédienne, improvisatrice, formatrice et coach.

Cet atelier s'adresse aux avocats qui souhaitent développer leur capacité d'écoute, d'imagination et de créativité aussi bien sur le plan personnel que professionnel et plus particulièrement dans le cadre de la pratique des modes amiables de résolution des différends (processus collaboratif, négociation raisonnée, médiation, procédure participative etc.)

Deux axes de travail sont proposés : L'écoute active et le développement de l'imaginaire et la relation avocat/client Pour faire évoluer la posture de l'avocat dans sa relation au client afin de rééquilibrer l'échange /sortir du rapport de force ; développer l'empathie ; avoir confiance pour donner confiance ; créer et imaginer ensemble ; co-construire la solution.

Il est proposé une série d'exercices inspirés par les techniques de l'improvisation théâtrale.

Il s'agit de mises en situation individuelles et en groupe destinés à développer l'écoute, le lâcher prise, l'imaginaire, la créativité, l'adaptation.

La formation est limitée à 16 participants.

VIE PROFESSIONNELLE – Niveau 1-2 - FC20UEA3A (*Atelier obligatoire sur la journée*)

La Compta et les Finances de l'entreprise sur un Plateau – Partie 1

Intervenant : Pascal Bru, société Form en + « la comptabilité sur un plateau »

Comprendre le sens et le raisonnement de la comptabilité de l'entreprise ainsi que le sens juridique des principaux chiffres et leur organisation à travers une animation ludique et participative.

La formation est limitée à 15 participants.

DROIT DES ETRANGERS – Niveaux 2-3 - FC20UE2C01

Chronique de l'année en droit des étrangers

Intervenant : Christophe Pouly, Avocat au barreau de Paris, enseignant à Science-Po Paris

L'atelier a pour but de mettre à jour les connaissances en droit des étrangers, tant au regard des textes (Décrets, arrêtés) qui ont été adoptés que de la jurisprudence (CJUE, Conseil constitutionnel, Cour européenne des droits de l'homme, (Conseil d'Etat et Cour de cassation), et ce en toute matière, à l'exception de l'asile qui sera traitée séparément au cours de l'atelier de l'après-midi.

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UE2C02

Oser réussir : comment ma relation à l'argent impacte mon business ?

Intervenant : Elodie Pouet, Executive Coaching & formation

Apprenez à décrypter votre rapport à l'argent pour identifier ce qui freine l'essor de votre activité. Ce sont vos certitudes, ce que vous pensez de l'argent, des gens qui n'en ont pas, de ceux qui en ont trop, de votre situation financière, etc. qui bloquent votre développement dans ce domaine, et vous empêchent (le plus souvent inconsciemment) d'atteindre les résultats souhaités.

Si vous vous êtes déjà dit "J'ai des scrupules à facturer mes services", si vous avez proposé une remise avant même que la personne vous dise "mais c'est trop cher !" (ou si vous concédez systématiquement une réduction d'honoraires), si vous oubliez de relancer les "mauvais payeurs", que vous vous demandez comment aborder ce sujet avec votre client... vous n'êtes pas seul, mais ce n'est pas une raison pour que la situation perdure !

DROIT COMMERCIAL / DROIT DES SOCIETES– Niveaux 1-2-3 - FC20UEA4A (*Atelier obligatoire sur la journée*)

Le choix stratégique des procédures face aux difficultés des entreprises – Partie 1

Intervenant : Monsieur le Bâtonnier Bruno Berger-Perrin

Comment utiliser au mieux la boîte à outils que le Livre VI du Code de Commerce met à la disposition des avocats et de leurs clients, qu'ils soient débiteurs, créanciers, candidats à la reprise de l'entreprise en difficulté ?

DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION– Niveaux 2-3 -FC20UE2C03

L'impact du droit de la réforme des contrats sur les contrats de transfert de technologies dans le domaine du numérique

Intervenant : Eric le Quelleneq, Avocat au barreau de Paris, MCO, cabinet Lexing® - Alain Bensoussan.

Les opérations de cession ou licence sur un logiciel, une application, un site internet ou une base de données répondent à des conditions de forme et de fond très strictes. Le principe de bonne foi en cours de négociation, la notion de déséquilibre significatif comme d'imprévision tels que résultant de la réforme du droit des contrats doivent être pris en compte par le praticien. Il sera fait un état des lieux de la situation en partageant les bonnes pratiques pour ce type de contrats

DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA5A (*Atelier obligatoire sur la journée*)

Optimiser la rentabilité du cabinet d'avocat – Partie 1

Intervenants : Monsieur le Bâtonnier Gilles Paruelle et Nadine Serres, Directrice de la formation ANAAFA

Optimiser la rentabilité de son cabinet, c'est se poser les bonnes questions : savoir élaborer un budget prévisionnel, savoir analyser les ratios de son cabinet, savoir calculer son seuil de rentabilité, se fixer des objectifs.

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA6A (Atelier obligatoire sur 2 jours)

Techniques de négociation juridique – Partie 1

Intervenant : Béatrice Bourbon, VB Consult, Institut de développement en organisation et management juridique

La négociation est une des activités principales de la vie quotidienne, et, même si elle faisait déjà partie intégrante de la vie de l'avocat, elle s'impose aujourd'hui comme l'un des métiers du futur. Or, trop souvent encore, les différends sont « réglés » à l'issue d'une épreuve de force.

Résultat, en instaurant un vainqueur et un vaincu, on crée des risques de nouveaux conflits. D'où la nécessité, pour parvenir plus facilement à un accord en situation conflictuelle, d'en connaître et maîtriser parfaitement les règles et techniques.

La formation est limitée à 15 participants

DROIT PUBLIC / DROIT DU TRAVAIL – Niveaux 1-2 - FC20UE2C04

Le contentieux disciplinaire dans la fonction publique

Intervenant : Camille Lienard-Léandri, Avocate au barreau de Versailles

Il s'agit de comprendre les grandes étapes de cette procédure disciplinaire : analyser la définition de la faute pour ensuite étudier la mise en oeuvre de cette procédure avec la prise éventuelle d'une mesure de suspension administrative et sa contestation. Un point particulier sera abordé avec la procédure devant le conseil de discipline. Les différentes sanctions pouvant être prises dans le respect d'une procédure précise seront décrites pour enfin évoquer le contentieux de ces sanctions par la voie du recours administratif puis du recours contentieux en prenant des exemples de moyens pouvant être soulevés.

L'ensemble de cette formation sera dispensée en tenant compte de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT INTERNATIONAL ET DE L'UNION EUROPEENNE – Niveaux 1-2 - FC20UE2C05 (Atelier obligatoire sur la journée)

L'adoption nationale et internationale est-elle encore possible ? Comprendre les enjeux et débats actuels – Partie 1

Intervenant : Céline Boyard, Avocate au barreau de Paris

Quelle est la nature juridique de l'adoption, une mesure de protection de l'enfance ou visant à établir un lien de filiation ? Quid de la kafala (judiciaire) / PMA / GPA face à l'adoption ? Quelle différence et conséquences entre une adoption simple / adoption plénière de droit français et comment analyser la décision rendue à l'étranger ? Quid des différentes normes applicables ? Quelle stratégie judiciaire, pour quelle situation en face de quel acteur ? Que faire face à un refus de visa long séjour adoption opposé par l'autorité centrale française et notamment lorsqu'il entraîne des problématiques face à l'agrément (adoption) des clients ?

Face à ces différentes questions, à la multiplicité des acteurs et l'enchevêtrement des normes applicables, cette journée est l'occasion de faire un état des lieux, d'échanger des pratiques avec l'apport de l'intervenant qui depuis près de dix-huit ans, est intervenu avec différentes casquettes (« institutionnelle », avocat) pour permettre aux avocats de se positionner dans l'accompagnement des clients souhaitant s'engager dans une démarche d'adoption et grâce à pratique transverse et historique, d'élaborer la stratégie adaptée à la situation particulière soumise.

MARD/MEDIATION – Niveaux 1-2 - FC20UEA1B (Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2)

De la confrontation au dialogue – Partie 2

Intervenant : Stephen Bensimon, Directeur IFOMENE-ICP

Il s'agit de comprendre le rôle du médiateur : techniques d'écoute, de dialogue, de communication non violente ; assumer sa personnalité et son expérience professionnelle ; assumer les conflits et surmonter les blocages.

MARDI 25 AOÛT 2020
14h00 – 17h00

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE – Niveau 1 - FC20UE2C06

Récompenses et liquidation de communauté : exercices pratiques

Intervenant : Sophie Tougne, Avocate au Barreau de Paris

Le régime de communauté d'acquêts est le régime légal des français depuis plus de 50 ans. Après un rappel des principes régissant ce régime, de son influence dans le cadre de la procédure de divorce, nous nous pencherons sur l'analyse de son schéma liquidatif. Cet atelier pratique sera également l'occasion de calculer des créances de récompenses.

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3- - FC20UEA2B (Atelier obligatoire sur la journée)

Techniques de l'improvisation au service de la relation Avocat/Client – Partie 2

Intervenant : Nathalie GANIER-RAYMOND, avocate, présidente de la Ligue d'Improvisation du Barreau de Paris, membre du CA de l'Association Française des Praticiens du Droit Collaboratif, MCO et Séverine DENIS, comédienne, improvisatrice, formatrice et coach.

Cet atelier s'adresse aux avocats qui souhaitent développer leur capacité d'écoute, d'imagination et de créativité aussi bien sur le plan personnel que professionnel et plus particulièrement dans le cadre de la pratique des modes amiables de résolution des différends (processus collaboratif, négociation raisonnée, médiation, procédure participative etc.)

Deux axes de travail sont proposés : L'écoute active et le développement de l'imaginaire et la relation avocat/client Pour faire évoluer la posture de l'avocat dans sa relation au client afin de rééquilibrer l'échange /sortir du rapport de force ; développer l'empathie ; avoir confiance pour donner confiance ; créer et imaginer ensemble ; co-construire la solution.

Il est proposé une série d'exercices inspirés par les techniques de l'improvisation théâtrale.

Il s'agit de mises en situation individuelles et en groupe destinés à développer l'écoute, le lâcher prise, l'imaginaire, la créativité, l'adaptation.

La formation est limitée à 16 participants.

VIE PROFESSIONNELLE – Niveau 1-2 - FC20UEA3B (Atelier obligatoire sur la journée)

La Compta et les Finances de l'entreprise sur un Plateau – Partie 2

Intervenant : Pascal Bru, société Form en + « la comptabilité sur un plateau »

Il s'agit d'aborder l'analyse financière de l'entreprise : une méthodologie de lecture et d'interprétation des chiffres ; les principaux repères CA, EBE, CAF, les capitaux propres, BFR et l'évaluation de l'entreprise.

La formation est limitée à 15 participants

DROIT DU TRAVAIL – Niveau 2 - FC20UE2C07

Les nouvelles obligations de l'employeur en matière d'égalité professionnelle, de protection des lanceurs d'alerte, de droit à la déconnexion, d'entretien professionnels

Intervenant : Florence Marionnet, Avocate au Barreau de Paris

Égalité professionnelle, protection des lanceurs d'alerte par la mise en place d'une procédure, le droit effectif à la déconnexion, les entretiens professionnels, les dernières réglementations en matière sociale ont posé de nouvelles obligations pour l'employeur. Leur non-respect peut être lourd de conséquences pour l'entreprise (3.000,00 euros d'abondement des comptes personnels de formation, pénalité d'1 % des rémunérations...), risques accrus prud'homaux. Avocats travaillistes : Mettez-vous à jour et protégez vos clients tout en valorisant votre expertise.

DROIT COMMERCIAL / DROIT DES SOCIÉTÉS – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA4B (Atelier obligatoire sur la journée)

Le choix stratégique des procédures face aux difficultés des entreprises – Partie 2

Intervenant : Monsieur le Bâtonnier Bruno Berger-Perrin

Comment utiliser au mieux la boîte à outils que le Livre VI du Code de Commerce met à la disposition des avocats et de leurs clients, qu'ils soient débiteurs, créanciers, candidats à la reprise de l'entreprise en difficulté ?

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT INTERNATIONAL ET DE L'UNION EUROPEENNE – Niveaux 1-2 - FC20UE2C08 (Atelier obligatoire sur la journée)

L'adoption nationale et internationale est-elle encore possible ? Comprendre les enjeux et débats actuels – Partie 2

Intervenant : Céline Boyard, Avocate au barreau de Paris

Quelle est la nature juridique de l'adoption, une mesure de protection de l'enfance ou visant à établir un lien de filiation ? Quid de la kafala (judiciaire) / PMA / GPA face à l'adoption ? Quelle différence et conséquences entre une adoption simple / adoption plénière de droit français et comment analyser la décision rendue à l'étranger ? Quid des différentes normes applicables ? Quelle stratégie judiciaire, pour quelle situation en face de quel acteur ? Que faire face à un refus de visa long séjour adoption opposé par l'autorité centrale française et notamment lorsqu'il entraîne des problématiques face à l'agrément (adoption) des clients ?

Face à ces différentes questions, à la multiplicité des acteurs et l'enchevêtrement des normes applicables, cette journée est l'occasion de faire un état des lieux, d'échanger des pratiques avec l'apport de l'intervenant qui depuis près de dix-huit ans, est intervenu avec différentes casquettes (« institutionnelle », avocat) pour permettre aux avocats de se positionner dans l'accompagnement des clients souhaitant s'engager dans une démarche d'adoption et grâce à pratique transverse et historique, d'élaborer la stratégie adaptée à la situation particulière soumise.

DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA5B (Atelier obligatoire sur la journée)

Optimiser la rentabilité du cabinet d'avocat – Partie 2

Intervenants : Monsieur le Bâtonnier Gilles Paruelle et Nadine Serres, Directrice de la formation ANAAFA

Optimiser la rentabilité de son cabinet, c'est se poser les bonnes questions : savoir élaborer un budget prévisionnel, savoir analyser les ratios de son cabinet, savoir calculer son seuil de rentabilité, se fixer des objectifs.

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA6B (*Atelier obligatoire sur 2 jours*)

Techniques de négociation juridique – Partie 2

Intervenant : Béatrice Bourbon, VB Consult, Institut de développement en organisation et management juridique

La négociation est une des activités principales de la vie quotidienne, et, même si elle faisait déjà partie intégrante de la vie de l'avocat, elle s'impose aujourd'hui comme l'un des métiers du futur. Or, trop souvent encore, les différends sont « réglés » à l'issue d'une épreuve de force.

Résultat, en instaurant un vainqueur et un vaincu, on crée des risques de nouveaux conflits. D'où la nécessité, pour parvenir plus facilement à un accord en situation conflictuelle, d'en connaître et maîtriser parfaitement les règles et techniques.

La formation est limitée à 15 participants

DROIT PUBLIC – Niveaux 1-2 - FC20UE2C09

La réforme de la fonction publique : bilan

Intervenant : Aliénor de Broissia et Camille Lienard, Avocates au barreau de Versailles

Décrypter les nouveaux textes et intégrer leur impact sur les agents publics en rappelant les 5 objectifs voulus par la réforme :

- promouvoir un dialogue social plus stratégique, efficace et réactif, dans le respect des garanties des agents publics;
- transformer et simplifier le cadre de gestion des ressources humaines pour une action publique plus efficace ;
- simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics ;
- favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics ;
- renforcer l'égalité professionnelle dans la fonction publique entre les femmes et les hommes, comme vis-à-vis des agents en situation de handicap.

Appréhender les principales orientations de la réforme du droit et des obligations des agents de la fonction publique
Faire un bilan de cette année de réforme avec plus de 50 décrets d'application attendus et 7 ordonnances qui doivent préciser et compléter cette réforme en axant sur l'élargissement au recours aux contractuels, la discipline et la carrière des agents publics.

DROIT DES ETRANGERS – Niveau 3 - FC20UEA7A

Atelier autour de l'asile : réforme, jurisprudence et perspectives

Intervenant : Christophe Pouly, Avocat au barreau de Paris, enseignant à Science-Po Paris

Il s'agira d'explorer la mise en œuvre de la loi du 10 septembre 2018, les décisions importantes de la CNDA et cela sera l'occasion de faire le point sur la réforme du paquet Asile présenté par la Commission européenne.

MARD/MEDIATION – Niveaux 1-2 - FC20UEA1C (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)

De la confrontation au dialogue – Partie 3

Intervenant : Stephen Bensimon, Directeur IFOMENE-ICP

Il s'agit de comprendre le rôle du médiateur : techniques d'écoute, de dialogue, de communication non violente ; assumer sa personnalité et son expérience professionnelle ; assumer les conflits et surmonter les blocages.

MERCREDI 26 AOÛT 2020
09h30 – 12h30

DROIT INTERNATIONAL ET DE L'UNION EUROPEENNE – Niveau 1 – 2 - FC20UE3C01

Comment introduire une question préjudicielle devant les juridictions de l'union européennes ?

Intervenant : Alexandre Lacresse, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, cabinet FIDAL

La procédure de renvoi préjudiciel devant la Cour de justice de l'Union européenne est à l'origine des avancées les plus importantes pour les droits et libertés des citoyens européens. Les justiciables n'ont toutefois pas directement accès à cette procédure qui ne peut être engagée que par une juridiction. Cette formation présente les enjeux de cette procédure et donne les clés pour demander et obtenir sa mise en œuvre par les juridictions nationales.

DROIT IMMOBILIER – Niveaux 2-3 - FC20UE3C02

Actualités du droit de l'assurance construction

Intervenant : Monsieur le Bâtonnier Jean-Christophe Caron

DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL/VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UE3C03

Protéger ses informations. Trouver un juste équilibre entre paranoïa et naïveté

Intervenant : Bernard Hayan, conseiller en sécurité économique au sein du Ministère de l'économie et des finances

Le commandant divisionnaire Bernard Hayan, actuellement conseiller en sécurité économique au sein du ministère de l'Economie et des Finances, a servi pendant une trentaine d'années en police judiciaire et dans des services spécialisés en protection économique du ministère de l'Intérieur.

L'objectif de cette formation est de vous faire prendre conscience de l'importance de la protection des informations, aussi bien dans votre environnement professionnel que personnel et de vous apporter les bons réflexes à adopter pour mieux vous protéger des risques auxquels vous pouvez être confrontés au quotidien. Une part importante sera consacrée aux risques numériques (cyberattaques : rançongiciels, déni de service, hameçonnage, etc.).

DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE / DROIT PENAL – Niveaux 1-2 - FC20UE3C04

Introduction au droit de la presse : déjouer les principaux pièges

Intervenant : Jean-François Jésus, Avocat au barreau des Hauts de Seine

Matière fourmillant de pièges ? Réservée à une poignée de praticiens patentés ? Ne laissez pas filer le client se croyant diffamé et apprenez en trois heures à déjouer les principales chausse-trappes figurant dans la trop fameuse loi du 29 juillet 1881.

DROIT PENAL – Niveaux 1-2 - FC20UE3C05

L'aménagement de peine ab initio, une solution pour vider les prisons ?

Intervenant : Nicolas Revel, Juge correctionnel Tribunal Judiciaire de Paris

L'entrée en vigueur le 24 mars 2020 des dispositions relatives au droit de la peine issues de la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, concerne non seulement une typologie renouvelée des peines, mais également une place renforcée laissée à l'aménagement de la peine ab initio. Les nouvelles dispositions imposent en effet au juge d'approfondir son travail dès le prononcé de la peine, en envisageant les modalités effectives d'application de la peine qu'il prononce. Parallèlement, elles sont une opportunité supplémentaire pour l'avocat d'agir au bénéfice de son client en renforçant une posture proactive durant le procès, en étant force de proposition dans l'éventualité du prononcé d'une peine. La session proposée sera l'occasion d'un rappel des nouvelles dispositions en vigueur, d'échanges sur la mise en œuvre de ces dispositions lors des premiers mois d'application, et de nourrir une réflexion sur la stratégie du conseil, tant dans les débats que lors la plaidoirie, s'agissant des discussions sur la peine.

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER

– Niveaux 1-2 - FC20UE3C06

Fiscalité du divorce, les bons réflexes

Intervenant : Stéphanie Paillard, Avocate au barreau de Paris

Formation pragmatique visant à aborder de façon très concrète les principales problématiques fiscales en matière de divorce en insistant tout particulièrement sur les sujets à enjeux et pratiques à risque.

DROIT DE LA FIDUCIE – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA8A (*Atelier obligatoire sur la journée*)

La fiducie, un instrument juridique exceptionnel et innovant au service des particuliers, des entreprises et de leur conseil – Partie 1

Intervenant : Monsieur le Bâtonnier Bruno Berger-Perrin

La fiducie est un instrument juridique exceptionnel et innovant qui offre aux avocats et à leurs clients une liberté contractuelle quasi absolue, quelle que soit l'activité privée ou professionnelle concernée, quel que soit le domaine du droit impliqué.

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA6C (*Atelier obligatoire sur 2 jours*)

Techniques de négociation juridique – Partie 3

Intervenant : Béatrice Bourbon, VB Consult, Institut de développement en organisation et management juridique

La négociation est une des activités principales de la vie quotidienne, et, même si elle faisait déjà partie intégrante de la vie de l'avocat, elle s'impose aujourd'hui comme l'un des métiers du futur. Or, trop souvent encore, les différends sont « réglés » à l'issue d'une épreuve de force. Résultat, en instaurant un vainqueur et un vaincu, on crée des risques de nouveaux conflits. D'où la nécessité, pour parvenir plus facilement à un accord en situation conflictuelle, d'en connaître et maîtriser parfaitement les règles et techniques.

La formation est limitée à 15 participants

DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION / VIE PROFESSIONNELLE

Niveaux 2-3 - FC20UE3C07

Le RGPD sur le terrain

Intervenant : Fabrice Naftalski, Avocat au barreau des Hauts de Seine, cabinet Ernst&Young

Cet atelier vise à partager des conseils pratiques pour opérationnaliser la mise en conformité au RGPD au sein des organisations et partager des conseils méthodologiques autour des actions clé d'une mise en conformité, avec des exemples concrets :

concepts clés ; qualification des acteurs ; réalisation du registre des traitements ; réalisation d'études d'impact ; rôle du Délégué à la protection des données : documenter la conformité dans la perspective de contrôles ; méthodologie de détermination des durées de conservation ; contractualisation et gestion des prestataires : bonnes pratiques en matière de sécurité et conformité ; gérer une faille de sécurité ; mécanismes d'encadrement des transferts.

DROIT DU TRAVAIL – Niveau 2 - FC20UE3C08

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

Intervenant : Marie Content, Avocate au barreau de Paris, cabinet BG2V

L'exercice par l'employeur de son pouvoir disciplinaire est un sujet structurant en matière de relations sociales. Il suscite de nombreuses interrogations telles que :

Comment exercer son pouvoir disciplinaire sans verser dans le harcèlement moral ? Que prévoir dans son règlement intérieur ? Comment distinguer ce qui relève de la vie privée de ce qui relève de la sphère professionnelle ? Quand l'exercice d'un droit ou d'une liberté par le salarié peut-il être sanctionné par l'employeur ? Pourquoi distinguer le comportement fautif du trouble objectif au bon fonctionnement de l'entreprise ? Pouvoir de surveillance de l'employeur : jusqu'où est-il possible et quelles sont les formalités requises ? Les représentants du personnel : peut-on les sanctionner ? Et l'égalité de traitement en matière disciplinaire ? Comme éviter les pièges de la procédure disciplinaire ?

MARD / MEDIATION – Niveau 1 - FC20UEA9A (Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2)

Formation validante au processus collaboratif – partie 1 : méthode de négociation contractuelle

Intervenants : France Valay, Avocate au barreau de Versailles et Nadine Rey, Avocate au barreau de Paris en collaboration avec l'AFPDC

Les modes de résolution des conflits qui recherchent l'apaisement et favorisent la collaboration des parties, assurent le plus souvent l'efficacité des décisions dans le temps dès lors qu'il s'agit de solutions admises par les parties et non imposées par une autorité. Le processus collaboratif, pratiqué depuis longtemps aux Etats-Unis et au Canada avec un fort taux de réussite, a commencé à se développer en Europe et notamment en France, en Espagne, en Grande Bretagne, en Belgique, en Autriche, en Suisse ... C'est un processus pertinent et adapté aux avocats qui répond au souhait des justiciables de parvenir à des accords pérennes dans un cadre sécurisé et apaisé. Plus de 3000 avocats sont maintenant formés en France.

La formation vous permettra d'acquérir de nouvelles techniques de négociation et de communication. A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de proposer à vos clients cet outil permettant d'accéder à des solutions non contentieuses de résolution de leurs conflits. La formation de 5 jours est certifiée et validée au titre de la formation professionnelle continue pour 36 heures.

La formation est limitée à 30 participants

MERCREDI 26 AOÛT 2020
14h00 – 17h00

DROIT DU SPORT / DROIT RURAL – Niveaux 1-2 - FC20UE3C09

Le bien être des équidés a-t-il une place en droit français ?

Intervenants : Guillaume Fallourd, Avocat au barreau de Chartres et Blanche de Granvilliers, Avocate au barreau de Paris

Quelles sont les évolutions juridiques prévues ou à prévoir pour améliorer le bien-être des équidés ? Vers une évolution du statut juridique du cheval ? Vers une meilleure protection pénale du cheval ? Vers une évolution du code civil et du code rural ? Vers une évolution de la jurisprudence ? Vers une évolution des règlements fédéraux et des codes de courses ?

DROIT DE L'ARBITRAGE – Niveaux 1-2 - FC20UE3C10

Introduction à l'arbitrage, un mode alternatif de règlement des différends

Intervenant : Affef Ben Mansour, Avocate au barreau de Paris

La formation a pour objectif de proposer une introduction théorique et pratique de ce mécanisme de règlement des différends. Elle vise à permettre aux avocats de proposer à leurs clients ce mode alternatif de règlement des litiges et de les conseiller lorsqu'ils sont impliqués dans une procédure arbitrale.

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE – Niveaux 2-3 - FC20UE3C11

Toutes les questions qui se posent dans le traitement des successions vacantes

Intervenant : Emmanuelle EYMOND, Inspectrice divisionnaire DNID-Gestion des patrimoines privés

Article 809 du Code Civil :

La succession est vacante :

- 1° Lorsqu'il ne se présente personne pour réclamer la succession et qu'il n'y a pas d'héritier connu ;
- 2° Lorsque tous les héritiers connus ont renoncé à la succession ;
- 3° Lorsque, après l'expiration d'un délai de six mois depuis l'ouverture de la succession, les héritiers connus n'ont pas opté, de manière tacite ou expresse.

DROIT DU TRAVAIL – Niveaux 2-3 - FC20UE3C12

Les nouvelles contraintes de l'employeur

Intervenant : Michèle Peres, Avocate au barreau du Val d'Oise

Les obligations de sécurité et lutte contre les risques psychosociaux, droit de retrait et épidémies...La protection des données personnelles des salariés ; Le droit à l'image de l'entreprise et les soirées privées ou messages des salariés sur les réseaux sociaux.

DROIT PENAL – Niveaux 1-2-3 - FC20UE3C13

Technique du mémoire personnel devant la chambre criminelle de la Cour de Cassation

Intervenant : Jean-François Jésus, Avocat au barreau des Hauts de Seine

La loi permet au demandeur au pourvoi de se dispenser de constituer avocat aux Conseils à certaines conditions. Le saviez-vous ? Ce module présente les aspects concrets (outre quelques astuces) de cette fenêtre de tir permettant à l'avocat d'accompagner son client, prévenu condamné ou partie civile déçue, jusque devant la chambre criminelle.

DROIT PENAL – Niveaux 1-2-3 - FC20UE3C14

Vers une nouvelle réforme de la justice des mineurs

Intervenant : Marine de Raucourt, Avocate au barreau de Versailles

Présentée en conseil des ministres mercredi 11 septembre 2019, l'ordonnance n° 2019-950 du 11 septembre 2019), créant le Code de justice pénale des mineurs, a été publiée au JO deux jours plus tard.

L'ordonnance de 1945 est donc abrogée et remplacée par un Code autonome, qui regroupe les dispositions relatives à la justice pénale des mineurs.

Dans ce nouveau Code, il ne figure pas moins de 80 créations d'articles par rapport à l'ordonnance de 1945. Le futur code comportera 267 articles.

Comme la Garde des Sceaux s'y est engagée, cette ordonnance n'entrera pas immédiatement en vigueur. Un délai d'un an sera laissé au Parlement, saisi du projet de loi de ratification, pour en débattre, le modifier, l'enrichir, préparer les juridictions et mettre en place les moyens. L'entrée en vigueur de la réforme est prévue pour le 1er octobre 2020.

DROIT DE LA FIDUCIE – Niveaux 1-2 - FC20UEA8B (*Atelier obligatoire sur la journée*)

La fiducie, un instrument juridique exceptionnel et innovant au service des particuliers, des entreprises et de leur conseil – Partie 2

Intervenant : Monsieur le Bâtonnier Bruno Berger-Perrin

La fiducie est un instrument juridique exceptionnel et innovant qui offre aux avocats et à leurs clients une liberté contractuelle quasi absolue, quelle que soit l'activité privée ou professionnelle concernée, quel que soit le domaine du droit impliqué.

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA6D (*Atelier obligatoire sur 2 jours*)

Techniques de négociation juridique – Partie 4

Intervenant : Béatrice Bourbon, VB Consult, Institut de développement en organisation et management juridique

La négociation est une des activités principales de la vie quotidienne, et, même si elle faisait déjà partie intégrante de la vie de l'avocat, elle s'impose aujourd'hui comme l'un des métiers du futur. Or, trop souvent encore, les différends sont « réglés » à l'issue d'une épreuve de force. Résultat, en instaurant un vainqueur et un vaincu, on crée des risques de nouveaux conflits. D'où la nécessité, pour parvenir plus facilement à un accord en situation conflictuelle, d'en connaître et maîtriser parfaitement les règles et techniques.

La formation est limitée à 15 participants

DROIT COMMERCIAL – Niveau 2 - FC20UE3C15

La procédure commerciale au regard de la procédure civile : comment changer tout pour faire à l'identique ?

Intervenant : Pascal Renard, Avocat au barreau de Paris

PROCEDURE CIVILE/DROIT PENAL/DROIT FISCAL – Niveaux 1-2-3 - FC20UE3C16

Comment se servir de la jurisprudence constitutionnelle au quotidien du cabinet d'avocat ?

Intervenant : David Lévy, Avocat au barreau de Paris

Les principes dégagés par le Conseil constitutionnel dans sa jurisprudence irriguent, sous-tendent chacun des matières dans lesquelles nous exerçons. Cela est particulièrement vrai et déterminant depuis 10 ans avec la QPC (question prioritaire de constitutionnalité). Nous ne pouvons pas, ou plus, exercer en droit de la famille, en droit du travail, en droit pénal, en droit commercial, etc., sans connaître les décisions du Conseil constitutionnel.

Les droits et les libertés garantis par la Constitution, leur contenu et leur portée ne peuvent plus être ignorés des praticiens. En effet, la Constitution est bien une norme juridique prescriptive de comportements, d'obligations de faire ou de ne pas faire. Elle est opposable à tous et tous sont obligés par elle. Pénétrant les prétoires grâce à la QPC, la Constitution devient directement invocable devant le juge et un instrument puissant pour les avocats.

La formation à la jurisprudence constitutionnelle a pour objet d'en comprendre l'utilité dans le cadre de notre exercice professionnel et dans l'intérêt de nos clients notamment en matière civile, pénale et fiscale.

MARD / MEDIATION – Niveau 1 - FC20UEA9B (Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2)

Formation validante au processus collaboratif – partie 1 : méthode de négociation contractuelle

Intervenants : France Valay, Avocate au barreau de Versailles et Nadine Rey, Avocate au barreau de Paris en collaboration avec l'AFPDC

Les modes de résolution des conflits qui recherchent l'apaisement et favorisent la collaboration des parties, assurent le plus souvent l'efficacité des décisions dans le temps dès lors qu'il s'agit de solutions admises par les parties et non imposées par une autorité. Le processus collaboratif, pratiqué depuis longtemps aux Etats-Unis et au Canada avec un fort taux de réussite, a commencé à se développer en Europe et notamment en France, en Espagne, en Grande Bretagne, en Belgique, en Autriche, en Suisse ... C'est un processus pertinent et adapté aux avocats qui répond au souhait des justiciables de parvenir à des accords pérennes dans un cadre sécurisé et apaisé. Plus de 3000 avocats sont maintenant formés en France.

La formation vous permettra d'acquérir de nouvelles techniques de négociation et de communication. A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de proposer à vos clients cet outil permettant d'accéder à des solutions non contentieuses de résolution de leurs conflits. La formation de 5 jours est certifiée et validée au titre de la formation professionnelle continue pour 36 heures.

La formation est limitée à 30 participants

JEUDI 27 AOÛT 2020
09h30 – 12h30

PROCEDURE CIVILE – Niveaux 1-2-3 - FC20UE4C01

Procédure civile et procédure d'appel, n'ayez pas peur !

Intervenant : Fabrice Hongre-Boyeldieu, Avocat au barreau de Versailles

Autrefois, les principes directeurs du procès fondaient les règles de procédure.

Désormais, depuis des années, les législateurs successifs continuent de « réformer » notamment les règles de procédure civile et/ou d'appel...qui sont devenues un outil au service de la LOLF de gestion des flux...

De « réformes » en « réformes », même les praticiens les plus affûtés finissent par en perdre leur latin ou à débattre de questions artificielles qui nous font tous perdre de vue le fond du litige...

Alors, réunissons nous et tentons de retrouver, ensemble, notre chemin processuel, dans l'intérêt supérieur (mais bien réel) du justiciable !...

DROIT IMMOBILIER/ DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE/DROIT DES SOCIETES/DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER – Niveaux 1-2-3 - FC20UE4C02

Tout savoir sur la location meublée, ses variantes et pratiques satellites

Intervenant : Antoine Delpla, Avocat au barreau du Val d'Oise

Traitement juridique de la location meublée ; traitement fiscal du meublé ; autres meublés.

DROIT DU TRAVAIL – Niveaux 2-3 - FC20UE4C03

Revue annuelle de la jurisprudence significative en matière sociale

Intervenant : Rodolphe Olivier, Avocat au barreau des Hauts de Seine, AMCO, cabinet BFL

DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL/VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UE4C04

Justice prédictive : quelle application pour les avocats ?

Intervenant : Société PREDICTICE

Utilisés par 56 des 100 plus grands cabinets français pour gagner du temps dans les recherches juridiques et facturer un nouveau service, les outils de justice prédictive s'imposent au quotidien mais soulèvent beaucoup de questions éthiques.

Cet atelier sera l'occasion d'explorer la technologie qui se cache derrière ces outils, d'explorer des cas d'usage mais également de prendre des exemples concrets !

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE – Niveau 2 - FC20UE4C05

Liquidation des intérêts patrimoniaux des concubins et pacsés

Intervenant : Nadia Tihal, Avocate au barreau des Hauts de Seine, chargée d'enseignement à l'Université Paris-Nanterre

Le droit patrimonial dans le cadre du concubinage et du Pacs peut soulever de nombreuses questions pour bien régler les effets patrimoniaux de la rupture et pour conseiller sur les conséquences patrimoniales d'une rupture sur le sort des biens. La liquidation des intérêts patrimoniaux dans le cadre du concubinage et du Pacs en suite de la rupture, conduit à des opérations de chiffrage, à fixer les droits des partenaires ou concubins, afin de procéder au partage, à la répartition des biens.

DROIT PUBLIC – Niveaux 1-2 - FC20UE4C06

La QPC en matière administrative : un domaine d'avenir

Intervenant : Marc Mandicas, Avocat au barreau de Versailles

DROIT DES ETRANGERS – Niveau 1 - FC20UEA10A (*Atelier obligatoire sur la journée*)

Mon premier dossier en droit des étrangers – Partie 1

Intervenant : Christelle Morin, Avocate au barreau des Hauts de Seine

La situation juridique des personnes étrangères : L'entrée et le séjour

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA11A (*Atelier obligatoire sur la journée*)

Comment ma communication impacte mon relationnel ? – Partie 1

Intervenant : Delphine Robert, Comédienne et formatrice en technique de communication

Le participant apprend de façon ludique et conviviale à mieux diriger ses capacités mentales et physiques pour développer son potentiel relationnel. La maîtrise de la voix et du corps, l'exploration de l'ouverture à l'autre et la « mise en état positif » développent la confiance en soi, la concentration, et la victoire sur le stress. Ce module mettra particulièrement en pratique les outils préconisés et soigneusement choisis pour présenter ses convictions et permettre leur adhésion.

Quel que soit le chemin parcouru, cet atelier permet au participant de faire agréablement le point sur ses aptitudes relationnelles et à développer ses atouts personnels au service du conseil client et administrateurs et de la crédibilité face aux magistrats.

La formation est limitée à 10 participants.

DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER – Niveaux 2-3 - FC20UE4C07

Actualités TVA : les évolutions de TVA intra-communautaires

Intervenant : Aymeric Lenormand, Avocat au barreau des Hauts de Seine, cabinet TAJ

Ce module comprend la revue des nouvelles règles de TVA intracommunautaire, applicables depuis le 1^{er} janvier 2020 et les futures règles applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 en matière de commerce électronique.

MARD / MEDIATION – Niveau 1 - FC20UEA9C (*Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2*)

Formation validante au processus collaboratif – partie 1 : méthode de négociation contractuelle

Intervenants : France Valay, Avocate au barreau de Versailles et Nadine Rey, Avocate au barreau de Paris en collaboration avec l'AFPDC

Les modes de résolution des conflits qui recherchent l'apaisement et favorisent la collaboration des parties, assurent le plus souvent l'efficacité des décisions dans le temps dès lors qu'il s'agit de solutions admises par les parties et non imposées par une autorité. Le processus collaboratif, pratiqué depuis longtemps aux Etats-Unis et au Canada avec un fort taux de réussite, a commencé à se développer en Europe et notamment en France, en Espagne, en Grande Bretagne, en Belgique, en Autriche, en Suisse ... C'est un processus pertinent et adapté aux avocats qui répond au souhait des justiciables de parvenir à des accords pérennes dans un cadre sécurisé et apaisé. Plus de 3000 avocats sont maintenant formés en France.

La formation vous permettra d'acquérir de nouvelles techniques de négociation et de communication. A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de proposer à vos clients cet outil permettant d'accéder à des solutions non contentieuses de résolution de leurs conflits. La formation de 5 jours est certifiée et validée au titre de la formation professionnelle continue pour 36 heures.

La formation est limitée à 30 participants

MARD/MEDIATION – Niveaux 1-2 - FC20UEA12A (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)

Du dialogue à l'accord – Partie 1

Intervenant : Stephen Bensimon, Directeur IFOMENE-ICP

Comprendre le rôle du médiateur : du dialogue à la compréhension, favoriser la recherche de solutions, gérer des obstacles, ruptures, accords partiels, échecs. Qu'est-ce qu'une médiation réussie ? De l'entente à l'accord.

JEUDI 27 AOÛT 2020
14h00 – 17h00

MARD / MEDIATION – Niveau 1 - FC20UEA9D (*Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2*)

Formation validante au processus collaboratif – partie 1 : méthode de négociation contractuelle

Intervenants : France Valay, Avocate au barreau de Versailles et Nadine Rey, Avocate au barreau de Paris en collaboration avec l'AFPDC

Les modes de résolution des conflits qui recherchent l'apaisement et favorisent la collaboration des parties, assurent le plus souvent l'efficacité des décisions dans le temps dès lors qu'il s'agit de solutions admises par les parties et non imposées par une autorité. Le processus collaboratif, pratiqué depuis longtemps aux Etats-Unis et au Canada avec un fort taux de réussite, a commencé à se développer en Europe et notamment en France, en Espagne, en Grande Bretagne, en Belgique, en Autriche, en Suisse ... C'est un processus pertinent et adapté aux avocats qui répond au souhait des justiciables de parvenir à des accords pérennes dans un cadre sécurisé et apaisé. Plus de 3000 avocats sont maintenant formés en France.

La formation vous permettra d'acquérir de nouvelles techniques de négociation et de communication. A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de proposer à vos clients cet outil permettant d'accéder à des solutions non contentieuses de résolution de leurs conflits. La formation de 5 jours est certifiée et validée au titre de la formation professionnelle continue pour 36 heures.

La formation est limitée à 30 participants

MARD/MEDIATION – Niveaux 1-2 - FC20UEA12B (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)

Du dialogue à l'accord – Partie 2

Intervenant : Stephen Bensimon, Directeur IFOMENE-ICP

Comprendre le rôle du médiateur : du dialogue à la compréhension, favoriser la recherche de solutions, gérer des obstacles, ruptures, accords partiels, échecs. Qu'est-ce qu'une médiation réussie ? De l'entente à l'accord.

PROCEDURE CIVILE / DROIT DU DOMMAGE CORPOREL / DROIT PENAL – Niveaux 1-2 - FC20UE4C08

La prise en charge des victimes par le fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI)

Intervenant : Nathalie Faussat, Directrice du FGTI

Régime d'indemnisation spécifique des victimes d'attentats, indemnisation des victimes d'infractions de droit commun (procédure devant la CIVI) et aide au recouvrement (SARVI).

DROIT PUBLIC – Niveaux 2-3 - FC20UE4C09

Procédures d'urgence de droit commun en matière administrative : récents développements jurisprudentiels

Intervenant : Michèle le Montagner, Présidente déléguée au Tribunal administratif de Versailles

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT INTERNATIONAL ET DE L'UNION EUROPEENNE – Niveau 2 - FC20UE4C10

Que faire en cas d'enlèvement international d'enfant ?

Intervenant : Nélina Martins, Avocate au barreau de Paris

L'enlèvement international d'enfant est le fait, pour un parent, de déplacer l'enfant à l'étranger, l'éloignant ainsi de sa résidence habituelle et cela sans le consentement de l'autre parent. L'enfant doit avoir été enlevé au parent titulaire de l'autorité parentale, peu importe que le parent ayant déplacé l'enfant bénéficie également de l'exercice de l'autorité parentale ou que la résidence de l'enfant ait été fixée à son domicile.

L'enlèvement international d'enfant est vécu comme une violence et le parent victime ressent une grande détresse. Le but poursuivi par ce parent est de localiser son enfant et obtenir son retour dans le pays de sa résidence habituelle.

Cette intervention présentera les outils internationaux (notamment Convention de La Haye du 25 octobre 1980 ou Règlement européen Bruxelles II bis) et nationaux (Saisine du Juge aux affaires familiales, dépôt d'une plainte) en vue d'acquiescer les bons réflexes lorsque nous sommes confrontés à un enlèvement international d'enfant.

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE – Niveaux 2-3 - FC20UE4C11

Chamboulements chez les majeurs protégés : textes et jurisprudence

Intervenant : Florence Fresnel, Avocate au barreau de Paris

La loi du 23 mars 2019 et les textes suivants ont profondément modifié le droit des majeurs protégés et enrichi le décret 2008-1484 en droit de la santé, droit des sociétés et droit pénal. La Cour de Cassation a également rendu depuis des décisions importantes et novatrices qu'il conviendra d'aborder.

DROIT DU TRAVAIL – Niveaux 2-3 - FC20UE4C12

Modes de collaboration et statuts de travailleurs

Intervenant : Marie-Pascale Piot, Avocate au barreau des Hauts de Seine, MCO, cabinet Ernst&Young

Travailleurs à distance, télétravailleurs nationaux ou transfrontaliers, commutants, détachés, free-lance, indépendants, co-workers, etc. autant de modes de collaboration et de statuts de travailleurs dont les contours évoluent très rapidement. Nous en évoquerons les principaux mécanismes de fonctionnement et les principaux enjeux au regard du droit du travail et de la sécurité sociale.

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA11B (Atelier obligatoire sur la journée)

Comment ma communication impacte mon relationnel ? – Partie 2

Intervenant : Delphine Robert, Comédienne et formatrice en technique de communication

Le participant apprend de façon ludique et conviviale à mieux diriger ses capacités mentales et physiques pour développer son potentiel relationnel. La maîtrise de la voix et du corps, l'exploration de l'ouverture à l'autre et la « mise en état positif » développent la confiance en soi, la concentration, et la victoire sur le stress. Ce module mettra particulièrement en pratique les outils préconisés et soigneusement choisis pour présenter ses convictions et permettre leur adhésion.

Quelque soit le chemin parcouru, cet atelier permet au participant de faire agréablement le point sur ses aptitudes relationnelles et à développer ses atouts personnels au service du conseil client et administrateurs et de la crédibilité face aux magistrats.

La formation est limitée à 10 participants.

DROIT PENAL / DROIT PUBLIC/ DROIT DU TRAVAIL/ DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER – Niveaux 2-3 - FC20UE4C13

Faisons le point sur le permis

Intervenant : Yann Msika, Avocat au barreau du Val d'Oise

Il s'agit d'un domaine d'activité touchant la matière pénale et administrative, principalement, mais il a des conséquences sur le droit de l'entreprise et dans une moindre mesure sur l'aspect fiscal et social.

DROIT DES ETRANGERS – Niveau 1 - FC20UEA10B (Atelier obligatoire sur la journée)

Mon premier dossier en droit des étrangers – Partie 2

Intervenant : Christelle Morin, Avocate au barreau des Hauts de Seine

La situation juridique des personnes étrangères : L'entrée et le séjour

DROIT DU CREDIT ET DE LA CONSOMMATION / DROIT DE L'ENVIRONNEMENT / DROIT RURAL / DROIT PUBLIC / DROIT PENAL / DROIT DE LA SANTE – Niveaux 1-2-3 - FC20UE4C14

Pesticides et protection des populations

Intervenant : Jean-Pierre Tofani, Avocat au barreau de Versailles

- État des lieux scientifique et juridique
- Les moyens d'action des particuliers-consommateurs (actions civiles et pénales)
- Les moyens d'action des associations (étude du recours contre l'arrêté ministériel du 27 décembre 2019 relatif à l'utilisation des pesticides)
- Les moyens d'action des communes (étude des arrêtés municipaux pris en 2019, et des décisions rendues par les juridictions administratives)

VENDREDI 28 AOÛT 2020 09h30 – 12h30

DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE – Niveaux 1-2-3 - FC20UE5C01

La réforme du divorce au 1^{er} septembre 2020

Intervenant : Elodie Mulon, Avocate au barreau de Paris, AMCO, Membre du Conseil National des Barreaux

MARD / MEDIATION – Niveau 1 - FC20UEA9E (*Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2*)

Formation validante au processus collaboratif – partie 1 : méthode de négociation contractuelle

Intervenants : France Valay, Avocate au barreau de Versailles et Nadine Rey, Avocate au barreau de Paris en collaboration avec l'AFPDC

Les modes de résolution des conflits qui recherchent l'apaisement et favorisent la collaboration des parties, assurent le plus souvent l'efficacité des décisions dans le temps dès lors qu'il s'agit de solutions admises par les parties et non imposées par une autorité. Le processus collaboratif, pratiqué depuis longtemps aux Etats-Unis et au Canada avec un fort taux de réussite, a commencé à se développer en Europe et notamment en France, en Espagne, en Grande Bretagne, en Belgique, en Autriche, en Suisse ... C'est un processus pertinent et adapté aux avocats qui répond au souhait des justiciables de parvenir à des accords pérennes dans un cadre sécurisé et apaisé. Plus de 3000 avocats sont maintenant formés en France.

La formation vous permettra d'acquérir de nouvelles techniques de négociation et de communication. A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de proposer à vos clients cet outil permettant d'accéder à des solutions non contentieuses de résolution de leurs conflits. La formation de 5 jours est certifiée et validée au titre de la formation professionnelle continue pour 36 heures.

La formation est limitée à 30 participants

MARD/MEDIATION – Niveaux 1-2 - FC20UEA12C (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)

Du dialogue à l'accord – Partie 3

Intervenant : Stephen Bensimon, Directeur IFOMENE-ICP

Comprendre le rôle du médiateur : du dialogue à la compréhension, favoriser la recherche de solutions, gérer des obstacles, ruptures, accords partiels, échecs. Qu'est-ce qu'une médiation réussie ? De l'entente à l'accord.

DROIT IMMOBILIER – Niveaux 1-2 - FC20UE5C02

La clause résolutoire dans le contrat de bail : application et exécution de l'art. 24 de la loi de 1989

Intervenant : Estelle Dubois, Avocate au barreau de Paris et Frédéric Dubois, Huissier de Justice

La Loi du 6 Juillet 1989, dans son article 24, tout le monde connaît ou presque ! mais venez tout de même vous rafraîchir les idées sur cette question, avec des rappels théoriques et pragmatiques....

DROIT PUBLIC – Niveaux 2-3 - FC20UE5C03

Comment être l'avocat des collectivités locales et des établissements publics ?

Intervenant : Mickaël LEROY, Avocat au barreau des Hauts de Seine, ancien chargé de cours à l'université de Nantes

Les collectivités locales et les établissements publics représentent une clientèle attractive de par leur nombre et le potentiel de dossiers. A ce jour, le droit français régit cet accès par le biais du code des marchés publics, de manière « forte » pour les activités de conseil et de manière plus « souple » pour les activités (pré)contentieuses notamment. Y avoir accès n'est pas simple, il faut souvent des pré-requis que les cabinets individuels ont des difficultés à réunir, et que certains cabinets plus dimensionnés ont des difficultés à maintenir.

L'objectif de ce séminaire est pluriel : Point réglementaire/Identification des formalités à mettre en œuvre pour les candidats/Réflexions sur des voies d'accès moins formalisées.

DROIT DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA PROTECTION SOCIALE – Niveaux 2-3 - FC20UE5C04

La nouvelle procédure de reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles

Intervenant : Rodolphe Olivier, Avocat au barreau des Hauts de Seine, AMCO, cabinet BFL

DROIT PENAL – Niveau 2 - FC20UE5C05

La victime a-t-elle encore une place dans le procès pénal ?

Intervenant : Nicolas Forlot, Avocat au barreau des Hauts de Seine

La victime a-t-elle encore une place et un rôle actif dans le procès pénal au vu du développements de procédures alternatives aux poursuites et des réformes de la procédure pénale ?

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UE5C06

Comment gérer un client ou une situation difficile ?

Intervenant : Nathalie Dahan Aouate, Avocate au barreau des Hauts de Seine et Annick Joseph, formatrice et coach, experte en communication et gestion des émotions

Cette formation interactive vous donnera des clefs précises pour gérer les émotions d'un client difficile et celles qu'elles suscitent en vous ; savoir montrer de l'empathie mais pas trop ; savoir dire non, exprimer un désaccord ou une mauvaise nouvelle, être à l'aise pour présenter vos honoraires, relancer et vous faire payer.

Elle est animée sous forme d'atelier participatif avec des mises en situation, des apports théoriques et méthodologiques.

La formation est limitée à 20 participants

DROIT DES GARANTIES, DES SURETES ET DES MESURES D'EXECUTION – Niveau 2-3 - FC20UE5C07

Un an de jurisprudence en matière de voies d'exécution

Intervenant : Julie Couturier, Avocate au Barreau de Paris

VIE PROFESSIONNELLE – Niveaux 1-2-3 - FC20UE5C08

Pourquoi et comment passer en société unipersonnelle ? De l'exercice individuel à la structure unipersonnelle

Intervenant : Cabinet LIBRATO

Créer une société d'exercice ne veut pas forcément dire s'associer : vous pouvez opter pour une structure unipersonnelle afin de mieux gérer votre cabinet en optant ou non pour l'IS, protéger votre responsabilité personnelle, préparer la transmission ou la reprise d'un cabinet. Cette formation propose une présentation de l'intérêt et des modalités pratique du passage en société unipersonnelle.

DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL /DROIT PENAL/DROIT DE LA SANTE – Niveau 1-2-3 - FC20UE5C09

La relation de l'avocat avec les médias

Intervenant : Monsieur le Bâtonnier Dominique Marçot et Damien Delseny, rédacteur en chef le parisien rubrique police justice.

Tous les jours, et plus encore depuis le développement des chaînes d'information, nos confrères interviennent pour commenter l'actualité, surtout dans le domaine pénal mais aussi pour les accidents sanitaires et les faits divers. C'est l'occasion de réfléchir ensemble sur la stratégie de communication verbale, la recherche d'une communication simple, brève, humaine et convaincante.

Même ceux de nos confrères qui n'interviennent pas devant les médias doivent se rendre compte qu'un art moderne de convaincre est également utile dans la plaidoirie, le dialogue devant un expert ou dans une négociation avec la partie adverse.

Les exercices de média training que nous vous proposerons vous montreront qu'il faut un peu oublier le droit pour revenir à la simplicité des faits, regardés avec humanité.

Nous verrons même qu'il n'est peut-être pas toujours nécessaire de prendre la parole et que parfois il vaut mieux l'éviter, en réfléchissant à l'intérêt du client !

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 24, 25, 26, 27 ET 28 AOÛT 2020

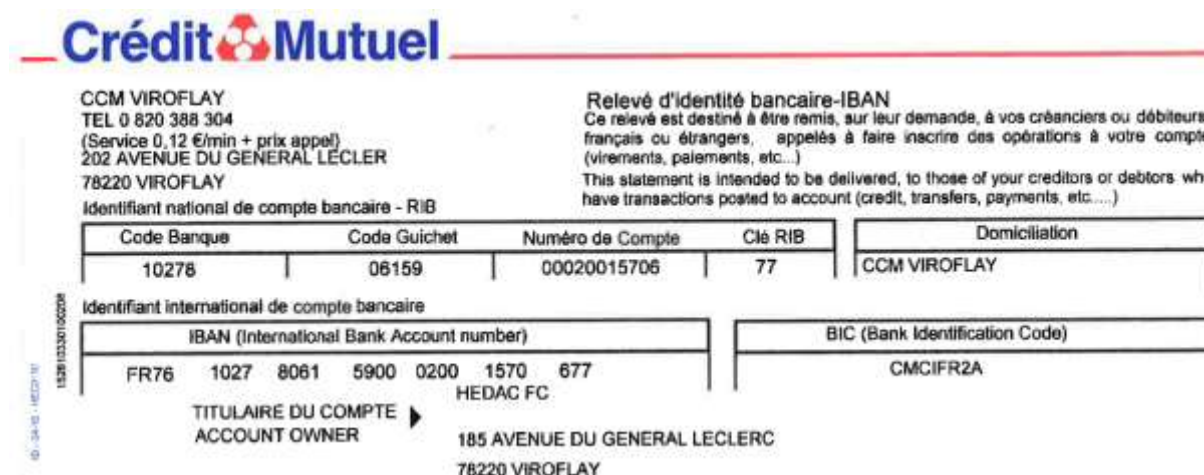
BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

A retourner avant le vendredi 26 juillet 2020 accompagné :

- ✓ de l'attestation de versement URSSAF, contribution au fonds d'assurance formation des non-salariés, due au titre de votre activité de l'année 2019 (téléchargeable sur www.urssaf.fr « votre espace »),
- ✓ du justificatif de virement ou du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'HEDAC

A l'adresse suivante : lb@hedac.fr ou HEDAC – Service Formation Continue 187 avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY

RIB de l'HEDAC



Crédit Mutuel

CCM VIROFLAY
TEL 0 820 388 304
(Service 0,12 €/min + prix appel)
202 AVENUE DU GENERAL LECLER
78220 VIROFLAY

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10276	06159	00020015706	77	CCM VIROFLAY

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8061 5900 0200 1570 677 HEDAC FC	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

185 AVENUE DU GENERAL LECLERC
78220 VIROFLAY

Relevé d'identité bancaire-IBAN
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

IMPORTANT :

- ♦ Le nombre de places est plus ou moins limité suivant les modules. Les demandes seront traitées par ordre de réception des bulletins d'inscription accompagnés de leur règlement (ou justificatif du règlement pour les virements.)
- ♦ Il sera INDISPENSABLE dès l'arrivée d'émerger la feuille de présence sur place à **chaque demi-journée de formation**.
- ♦ En cas de retard supérieur à une heure, le module ne sera pas validé.
- ♦ Certaines formations pourront être dispensées à distance en fonction du nombre d'inscriptions et de l'état sanitaire.

ANNULATION :

- ♦ Votre demande d'annulation doit nous être notifiée par écrit et nous parvenir impérativement 10 jours avant le début de l'Université d'Été.

Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de cette limite.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
24, 25, 26, 27 ET 28 AOÛT 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS
(Merci de remplir en caractères majuscules)

Nom (en majuscules) : _____ Prénom (en majuscules) : _____

Date de naissance (*indispensable*) : _____

Nom du CABINET : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mob. : _____

Email : _____ (*indispensable*)

Barreau de : _____

Date de prestation de serment : _____

Statut (à cocher) : Libéral Salarié

N° CNBF : _____

Coût de la formation :

1 module de 3 heures :	60 €	(validées 3 h)
2 modules de 3 heures :	110 €	(validées 6 h)
3 modules de 3 heures :	160 €	(validées 9 h)
4 modules de 3 heures :	220 €	(validées 12 h)
5 modules de 3 heures :	270 €	(validées 15 h)
6 modules de 3 heures :	330 €	(validées 18 h)
7 modules de 3 heures :	380 €	(validées 21 h)
8 modules de 3 heures :	440 €	(validées 24 h)

Les formations en déontologie et exercice professionnel sont gratuites pour les avocats des deux premières années soumis à l'obligation sur 2 ans des 20 heures ou des 40 heures pour l'article 98.

Nos formations ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de prise en charge individuelle par le FIF-PL.

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt par heure de formation suivie dans la limite de 40 heures par année civile. Le formulaire pour bénéficier de ce crédit d'impôt peut être téléchargé sur www.impots.gouv.fr

_____ Merci de cocher le module que vous choisissez _____

- DROIT DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA PROTECTION SOCIALE** – Niveau 1- 2- FC20UE1C01
Quelle attitude adopter face à l'URSSAF ?
- DROIT DES ASSURANCES**– Niveau 2 - FC20UE1C02
Analyser et comprendre les contraintes des assureurs
- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT PENAL**– Niveaux 1-2-3 - FC20UE1C03
Protéger les mineurs en danger : moyens et enjeux
La formation est limitée à 18 participants
- DROIT DE LA CONSOMMATION / DROIT DE LA SANTE / DROIT DU TRAVAIL / DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION**– Niveaux 2-3 - FC20UE1C04
Les class-actions à la française : « tour d'horizon »
- DROIT IMMOBILIER**– Niveaux 2-3 - FC20UE1C05
Les aléas d'un chantier de construction
- DROIT PUBLIC**– Niveaux 2-3 - FC20UE1C06
Les moyens efficaces à soulever en droit de l'urbanisme
- MARD/MEDIATION** – Niveaux 1-2 - FC20UEA1A (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)
De la confrontation au dialogue – Partie 1
- DROIT PENAL** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE1C07
Les disparitions forcées, un crime nouveau ?
- PROCEDURE CIVILE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE1C08
Tout ce qu'un magistrat rêve de trouver dans les écritures d'un avocat
- DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER / DROIT PENAL**– Niveau 2 - FC20UE1C09
La pénalisation du droit fiscal
- DROIT DES GARANTIES, DES SURETES ET DES MESURES D'EXECUTION / PROCEDURE CIVILE** – Niveaux 2-3 - FC20UE1C10
La vente forcée des droits incorporels non cotés : comment aider son client créancier ?

_____ Merci de cocher le module que vous choisissez _____

- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3- FC20UEA2A (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Techniques de l'improvisation au service de la relation Avocat/Client – Partie 1
La formation est limitée à 16 participants.
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveau 1-2 - FC20UEA3A (*Atelier obligatoire sur la journée*)
La Compta et les Finances de l'entreprise sur un Plateau – Partie 1
La formation est limitée à 15 participants.
- DROIT DES ETRANGERS** – Niveaux 2-3 - FC20UE2C01
Chronique de l'année en droit des étrangers
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE2C02
Oser réussir : comment ma relation à l'argent impacte mon business ?
- DROIT COMMERCIAL / DROIT DES SOCIETES**– Niveaux 1-2-3 - FC20UEA4A (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Le choix stratégique des procédures face aux difficultés des entreprises – Partie 1
- DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION**– Niveaux 2-3 -FC20UE2C03
L'impact du droit de la réforme des contrats sur les contrats de transfert de technologies dans le domaine du numérique
- DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA5A (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Optimiser la rentabilité du cabinet d'avocat – Partie 1
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA6A (*Atelier obligatoire sur 2 jours*)
Techniques de négociation juridique – Partie 1
La formation est limitée à 15 participants
- DROIT PUBLIC / DROIT DU TRAVAIL**– Niveaux 1-2 - FC20UE2C04
Le contentieux disciplinaire dans la fonction publique
- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT INTERNATIONAL ET DE L'UNION EUROPEENNE**– Niveaux 1-2 - FC20UE2C05
L'adoption nationale et internationale est-elle encore possible ? Comprendre les enjeux et débats actuels
- MARD/MEDIATION** – Niveaux 1-2 - FC20UEA1B (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)
De la confrontation au dialogue – Partie 2

MARDI 25 AOÛT 2020 de 14h00 à 17h00

_____Merci de cocher le module que vous choisissez_____

- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE** – Niveau 1 - FC20UE2C06
Récompenses et liquidation de communauté : exercices pratiques
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA2B (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Techniques de l'improvisation au service de la relation Avocat/Client – Partie 2
La formation est limitée à 16 participants.
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveau 1-2 - FC20UEA3B (*Atelier obligatoire sur la journée*)
La Compta et les Finances de l'entreprise sur un Plateau – Partie 2
La formation est limitée à 15 participants
- DROIT DU TRAVAIL** – Niveau 2 - FC20UE2C07
Les nouvelles obligations de l'employeur en matière d'égalité professionnelle, de protection des lanceurs d'alerte, de droit à la déconnexion, d'entretien professionnels
- DROIT COMMERCIAL / DROIT DES SOCIETES**– Niveaux 1-2-3 - FC20UEA4B (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Le choix stratégique des procédures face aux difficultés des entreprises – Partie 2
- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT INTERNATIONAL ET DE L'UNION EUROPEENNE**– Niveaux 1-2 - FC20UE2C08
L'adoption nationale et internationale est-elle encore possible ? Comprendre les enjeux et débats actuels
- DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA5B (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Optimiser la rentabilité du cabinet d'avocat – Partie 2
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA6B (*Atelier obligatoire sur 2 jours*)
Techniques de négociation juridique – Partie 2
La formation est limitée à 15 participants
- DROIT PUBLIC** – Niveaux 1-2 - FC20UE2C09
La réforme de la fonction publique : bilan
- DROIT DES ETRANGERS** – Niveau 3 - FC20UEA7A
Atelier autour de l'asile : réforme, jurisprudence et perspectives
- MARD/MEDIATION** – Niveaux 1-2 - FC20UEA1C (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)
De la confrontation au dialogue – Partie 3

_____ Merci de cocher le module que vous choisissez _____

- DROIT INTERNATIONAL ET DE L'UNION EUROPEENNE** – Niveau 1 – 2 - FC20UE3C01
Comment introduire une question préjudicielle devant les juridictions de l'union européennes ?
- DROIT IMMOBILIER** – Niveaux 2-3 - FC20UE3C02
Actualités du droit de l'assurance construction
- DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL/VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE3C03
Protéger ses informations. Trouver un juste équilibre entre paranoïa et naïveté
- DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE / DROIT PENAL** – Niveaux 1-2 - FC20UE3C04
Introduction au droit de la presse : déjouer les principaux pièges
- DROIT PENAL**– Niveaux 1-2 - FC20UE3C05
L'aménagement de peine ab initio, une solution pour vider les prisons ?
- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER**
– Niveaux 1-2 - FC20UE3C06
Fiscalité du divorce, les bons réflexes
- DROIT DE LA FIDUCIE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA8A (*Atelier obligatoire sur la journée*)
La fiducie, un instrument juridique exceptionnel et innovant au service des particuliers, des entreprises et de leur conseil – Partie 1
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA6C (*Atelier obligatoire sur 2 jours*)
Techniques de négociation juridique – Partie 3
La formation est limitée à 15 participants
- DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION / VIE PROFESSIONNELLE**–
Niveaux 2-3 - FC20UE3C07
Le RGPD sur le terrain
- DROIT DU TRAVAIL** – Niveau 2 - FC20UE3C08
Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- MARD / MEDIATION** – Niveau 1 - FC20UEA9A (*Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2*)
Formation validante au processus collaboratif – partie 1 : méthode de négociation contractuelle
La formation est limitée à 30 participants

_____Merci de cocher le module que vous choisissez_____

- DROIT DU SPORT / DROIT RURAL** – Niveaux 1-2 - FC20UE3C09
Le bien être des équidés a-t-il une place en droit français ?
- DROIT DE L'ARBITRAGE**– Niveaux 1-2 - FC20UE3C10
Introduction à l'arbitrage, un mode alternatif de règlement des différends
- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE** – Niveaux 2-3 - FC20UE3C11
Toutes les questions qui se posent dans le traitement des successions vacantes
- DROIT DU TRAVAIL** – Niveaux 2-3 - FC20UE3C12
Les nouvelles contraintes de l'employeur
- DROIT PENAL** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE3C13
Technique du mémoire personnel devant la chambre criminelle de la Cour de Cassation
- DROIT PENAL** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE3C14
Vers une nouvelle réforme de la justice des mineurs
- DROIT DE LA FIDUCIE**– Niveaux 1-2 - FC20UEA8B (*Atelier obligatoire sur la journée*)
La fiducie, un instrument juridique exceptionnel et innovant au service des particuliers, des entreprises et de leur conseil – Partie 2
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA6D (*Atelier obligatoire sur 2 jours*)
Techniques de négociation juridique – Partie 4
La formation est limitée à 15 participants
- DROIT COMMERCIAL**– Niveau 2 - FC20UE3C15
La procédure commerciale au regard de la procédure civile : comment changer tout pour faire à l'identique ?
- PROCEDURE CIVILE/DROIT PENAL/DROIT FISCAL** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE3C16
Comment se servir de la jurisprudence constitutionnelle au quotidien du cabinet d'avocat ?
- MARD / MEDIATION** – Niveau 1 - FC20UEA9B (*Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2*)
Formation validante au processus collaboratif – partie 2 : méthode de négociation contractuelle
La formation est limitée à 30 participants

_____Merci de cocher le module que vous choisissez_____

- PROCEDURE CIVILE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE4C01
Procédure civile et procédure d'appel, n'ayez pas peur !
- DROIT IMMOBILIER/ DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE/DROIT DES SOCIETES/DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE4C02
Tout savoir sur la location meublée, ses variantes et pratiques satellites
- DROIT DU TRAVAIL** – Niveaux 2-3 - FC20UE4C03
Revue annuelle de la jurisprudence significative en matière sociale
- DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL/VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE4C04
Justice prédictive : quelle application pour les avocats ?
- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE** – Niveau 2 - FC20UE4C05
Liquidation des intérêts patrimoniaux des concubins et pacsés
- DROIT PUBLIC** – Niveaux 1-2 - FC20UE4C06
La QPC en matière administrative : un domaine d'avenir
- DROIT DES ETRANGERS** – Niveau 1 - FC20UEA10A (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Mon premier dossier en droit des étrangers – Partie 1
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA11A (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Comment ma communication impacte mon relationnel ? – Partie 1
La formation est limitée à 10 participants
- DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER** – Niveaux 2-3 - FC20UE4C07
Actualités TVA : les évolutions de TVA intra-communautaires
- MARD / MEDIATION** – Niveau 1 - FC20UEA9C (*Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2*)
Formation validante au processus collaboratif – partie 3 : méthode de négociation contractuelle
La formation est limitée à 30 participants
- MARD/MEDIATION** – Niveaux 1-2 - FC20UEA12A (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)
Du dialogue à l'accord – Partie 1

_____Merci de cocher le module que vous choisissez_____

- MARD / MEDIATION** – Niveau 1 - FC20UEA9D (*Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2*)
Formation validante au processus collaboratif – partie 4 : méthode de négociation contractuelle
La formation est limitée à 30 participants
- MARD/MEDIATION** – Niveaux 1-2 - FC20UEA12B (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)
Du dialogue à l'accord – Partie 2
- PROCEDURE CIVILE / DROIT DU DOMMAGE CORPOREL / DROIT PENAL** – Niveaux 1-2 - FC20UE4C08
La prise en charge des victimes par le fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI)
- DROIT PUBLIC** – Niveaux 2-3 - FC20UE4C09
Procédures d'urgence de droit commun en matière administrative : récents développements jurisprudentiels
- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE / DROIT INTERNATIONAL ET DE L'UNION EUROPEENNE** – Niveau 2 - FC20UE4C10
Que faire en cas d'enlèvement international d'enfant ?
- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE** – Niveaux 2-3 - FC20UE4C11
Chamboulements chez les majeurs protégés : textes et jurisprudence
- DROIT DU TRAVAIL** – Niveaux 2-3 - FC20UE4C12
Modes de collaboration et statuts de travailleurs
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UEA11B (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Comment ma communication impacte mon relationnel ? – Partie 2
La formation est limitée à 10 participants.
- DROIT PENAL / DROIT PUBLIC/ DROIT DU TRAVAIL/ DROIT FISCAL ET DROIT DOUANIER** – Niveaux 2-3 - FC20UE4C13
Faisons le point sur le permis
- DROIT DES ETRANGERS** – Niveau 1 - FC20UEA10B (*Atelier obligatoire sur la journée*)
Mon premier dossier en droit des étrangers - Partie 2
- DROIT DU CREDIT ET DE LA CONSOMMATION / DROIT DE L'ENVIRONNEMENT / DROIT RURAL / DROIT PUBLIC / DROIT PENAL / DROIT DE LA SANTE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE4C14
Pesticides et protection des populations

_____Merci de cocher le module que vous choisissez_____

- DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE5C01
La réforme du divorce au 1^{er} septembre 2020
- MARD / MEDIATION** – Niveau 1 - FC20UEA9E (*Atelier obligatoire sur 2 jours 1/2*)
Formation validante au processus collaboratif – partie 5 : méthode de négociation contractuelle
La formation est limitée à 30 participants
- MARD/MEDIATION** – Niveaux 1-2 - FC20UEA12C (*Atelier obligatoire sur 1 jour 1/2*)
Du dialogue à l'accord – Partie 3
- DROIT IMMOBILIER** – Niveaux 1-2 - FC20UE5C02
La clause résolutoire dans le contrat de bail : application et exécution de l'art. 24 de la loi de 1989
- DROIT PUBLIC** – Niveaux 2-3 - FC20UE5C03
Comment être l'avocat des collectivités locales et des établissements publics ?
- DROIT DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA PROTECTION SOCIALE** – Niveaux 2-3 - FC20UE5C04
La nouvelle procédure de reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles
- DROIT PENAL** – Niveau 2 - FC20UE5C05
La victime a-t-elle encore une place dans le procès pénal ?
- VIE PROFESSIONNELLE** – Niveaux 1-2-3 - FC20UE5C06
Comment gérer un client ou une situation difficile ?
La formation est limitée à 20 participants
- DROIT DES GARANTIES, DES SURETES ET DES MESURES D'EXECUTION** – Niveau 2-3 - FC20UE5C07
Un an de jurisprudence en matière de voies d'exécution
- VIE PROFESSIONNELLE**– Niveaux 1-2-3 - FC20UE5C08
Pourquoi et comment passer en société unipersonnelle ? De l'exercice individuel à la structure unipersonnelle
- DEONTOLOGIE ET EXERCICE PROFESSIONNEL /DROIT PENAL/DROIT DE LA SANTE** – Niveau 1-2-3 - FC20UE5C09
La relation de l'avocat avec les médias